

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Langues, cultures, communication, sociétés "

- Université Stendhal - Grenoble 3 (déposant)
- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Michel Petit, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formations *Langues, cultures, communication, sociétés* (LCCS) est l'un des deux champs constituant l'offre de formation de l'Université Stendhal - Grenoble 3. Il s'inscrit, comme l'ensemble de cette offre, dans le domaine Arts, lettres, langues - Sciences humaines et sociales, où il concerne l'information et la communication, le journalisme, et les langues étrangères appliquées. L'autre champ de formations de l'établissement, *Culture, création, langage, apprentissage* (CCLA), concerne les langues, littératures et civilisations étrangères, les sciences du langage, les lettres et les arts du spectacle.

Les objectifs du champ LCCS mettent l'accent sur la préparation à l'insertion professionnelle envisagée à la fois en termes de métiers spécifiques (métiers de l'information et de la communication, du journalisme et des médias, du commerce international, de la traduction, etc.) et de compétences transversales ainsi que de formation théorique et méthodologique générale dans les disciplines correspondantes et les secteurs de recherche des unités de recherche de l'établissement.

Le champ LCCS, qui regroupe un total de huit mentions (sur les 15 mentions de l'Université Stendhal - Grenoble 3), comporte deux mentions de licence (sur les cinq mentions de l'établissement), trois mentions de licence professionnelle (sur les trois mentions de l'établissement) et trois mentions de master (sur les sept mentions de l'établissement). Il inclut également quatre formations portées par l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF, initialement présentées dans le cadre d'autres champs : trois formations de licence professionnelle (IUT), et une formation de master.

La répartition de ces formations s'établit comme suit en termes de secteurs disciplinaires :

–langues étrangères appliquées : une mention de licence, deux mentions de licence professionnelle, une mention de master ;

–information et communication : une mention de licence, une mention de licence professionnelle, une mention de master pour ce qui concerne l'offre de l'Université Stendhal - Grenoble 3 ; trois mentions de licence professionnelle et une mention de master pour ce qui concerne l'offre de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF ;

–journalisme : une mention de master.

Synthèse de l'évaluation des formations

La synthèse de l'évaluation des formations du champ *Langues, cultures, communication, sociétés* est ici déclinée par secteurs disciplinaires.

1. Le secteur des langues étrangères appliquées, le plus développé du champ, comporte quatre mentions : une mention de licence (*Langues étrangères appliquées*) ; deux mentions de licence professionnelle (*Assistant export trilingue anglais/allemand*, *Assistant export trilingue anglais/espagnol*) ; une mention de master (*Langues étrangères appliquées*) comportant trois spécialités.

L'adéquation des cursus avec les objectifs des formations est globalement satisfaisante. Le point fort des aspects pédagogiques est constitué par l'accent important mis sur la professionnalisation : toutes les formations comportent un stage obligatoire, voire deux (master), dont la réalité est difficile à apprécier de façon précise au vu des données disponibles (licence) ; en outre, les deux licences professionnelles sont conçues selon un dispositif d'alternance. La place de la recherche est principalement présentée en termes de rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à des unités de recherche et de publications en lien avec les domaines de formation ; elle est directement présente dans la formation surtout au niveau du master (spécialité *Traduction spécialisée multilingue* notamment). La place de l'internationalisation est variable selon les formations : peu présente en licence professionnelle où les milieux professionnels visés sont surtout des entreprises françaises ; plus satisfaisante en licence (séjour à l'étranger) ; davantage intégrée en master. Il est à noter que la spécialité *Traduction spécialisée multilingue* bénéficie de la reconnaissance du label européen de qualité EMT (*European Master's in Translation*). Les aspects réussite comportent des éléments spécifiques tels que la possibilité d'une année de formation pré-cursus pour les étudiants commençant la

langue B (licence) ou la possibilité d'une année de césure entre M1 et M2. La place du numérique est particulièrement développée dans la spécialité *Traduction spécialisée multilingue* du master ; elle est moins spécifique ailleurs.

Le positionnement des formations s'inscrit dans l'environnement de l'établissement (à Grenoble et Valence pour la licence) et du site (double licence *Droit/langues* et *Economie-gestion/langues* en partenariat avec l'UPMF). L'ensemble constitue une offre cohérente en langues étrangères appliquées (licence avec spécialisation en L3 ; licences professionnelles spécialisées ; master), renforcée par la création récente (2012) des deux licences professionnelles. Les relations avec l'environnement socio-économique sont généralement bien développées, même si elles ne sont pas toujours formalisées (licence) : dispositif d'alternance (licences professionnelles) ; liens avec les structures locales associatives (licence et master) et économiques (master).

Les équipes pédagogiques sont, comme il convient dans les formations de ce type, composées de professionnels extérieurs (enseignements spécifiques ; suivi de stage ; etc.) et d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement. Le pilotage des formations est assuré par un dispositif de direction des études appuyé sur des comités de pilotage et conseils de perfectionnement.

Le suivi des étudiants permet de constater une bonne à très bonne attractivité des formations à l'échelle du site et au-delà : licence ; master, y compris étudiants rejoignant le M2. Les effectifs des deux licences professionnelles, de création récente, sont plus limités mais en hausse. Les taux d'insertion professionnelle dans les domaines visés par les formations sont très bons pour la licence professionnelle, globalement bons pour le master, avec quelques disparités selon les spécialités. Pour la licence le taux de poursuite d'études est élevé (87 %), très majoritairement en master (dans l'établissement ou, pour près de la moitié, à l'extérieur) et encore très faible en licence professionnelle. Il n'y a pas de poursuite en doctorat.

2. Le secteur de l'information et la communication comporte un ensemble de sept mentions, constitué de trois mentions de Grenoble 3 et quatre mentions de l'UPMF : une mention de licence (*Information et communication*) ; quatre mentions de licence professionnelle (pour Grenoble 3 : *Ecritures en ligne (webmestre éditorial)*) ; pour l'UPMF : *Chargé de communication, chef de projet de communication visuelle, Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques, Responsable de ressources et de projets : littérature et documentation pour la jeunesse*) ; une mention de master (*Information et communication*, Grenoble 3) comportant cinq spécialités et une mention de master (*Productions et médiations des formes culturelles*, UPMF avec Grenoble 3) comportant trois spécialités.

Les cursus sont globalement en adéquation avec les objectifs des formations, même si le volume des cours consacrés aux spécialités (licence, L3) apparaît faible. L'adéquation des cursus à la réalité du « bagage » antérieur des étudiants se pose en licence (licence « suspendue » ne comportant qu'un L3) et pour la licence professionnelle *Ecritures en ligne (webmestre éditorial)*. Les trois licences professionnelles de l'UPMF sont en revanche dans la continuité des formations de DUT du même département d'IUT, avec un certain risque de « tubularité ». La place de la professionnalisation est variable : logique de préprofessionnalisation plutôt que de professionnalisation en licence, sans stage obligatoire intégré ; formation en alternance en licence professionnelle ; dispositifs solides en master (stages ; présence dans chaque spécialité d'un professionnel ayant un métier en relation avec la spécialité ; etc.). La place de l'international est généralement peu développée : difficulté de mobilité sortante en raison de la structure en alternance (licence professionnelle) ou de l'année unique en licence (L3), ou de l'absence de formations étrangères de même conception ; la mobilité entrante est plus active. Le numérique n'est pas présenté comme occupant une place particulière dans les formations, sauf en master (spécialités *Audiovisuel et médias numériques* et *Documentaire de création*).

Le positionnement des formations est variable. Il est incertain pour la licence, dont l'insertion dans la politique générale de l'établissement n'apparaît pas clairement et qui est par ailleurs en concurrence avec deux autres licences généralistes de l'environnement local ou régional (Grenoble et Lyon). La licence professionnelle *Ecritures en ligne (webmestre éditorial)* est plus spécifique par rapport aux diplômes proches (UPMF et Chambéry) et bénéficie de la proximité avec les langues étrangères appliquées et le journalisme. L'intégration du master *Information et communication* à l'environnement scientifique et socio-économique de l'établissement et du site est efficace. Le positionnement du master *Productions et médiations des formes culturelles* vis-à-vis des formations de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques n'est pas clairement précisé.

Les équipes pédagogiques des licences professionnelles et des masters comportent généralement, comme cela est naturel dans le domaine, un bon équilibre entre professionnels et enseignants-chercheurs rattachés à des unités de recherche en rapport avec la formation, mais la part des professionnels hors université est de moins de 20 % dans la licence professionnelle *Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques*. Dans l'équipe pédagogique de licence en revanche, les professionnels paraissent peu présents ; le dossier manque de précision sur leur profil et les tâches qui leur sont confiées. Le pilotage des formations est généralement correct. Il existe un conseil de perfectionnement commun aux trois licences professionnelles de l'UPMF (IUT) qui se réunit peu souvent et paraît

largement sous-exploité et des conseils de perfectionnement par spécialité pour le master *Productions et médiations des formes culturelles*.

Le suivi des étudiants est assuré par diverses enquêtes. Les effectifs sont importants en licence (80 à 100 étudiants environ) et en master (une centaine en M1 jusqu'à 150 en M2), avec une bonne attractivité locale ou nationale. Ils sont naturellement plus limités en licence professionnelle. Les taux de réussite sont généralement bons. Les taux d'insertion professionnelle sont variables, avec des données pas toujours de même nature : moins de la moitié des diplômés à 30 mois pour la licence professionnelle *Chargé de communication, chef de projet de communication visuelle* ; 75 % pour la licence professionnelle *Responsable de ressources et de projets : littérature et documentation pour la jeunesse*. Pour la licence, la poursuite d'études en master est proche de 90 % (la moitié dans l'établissement).

3. Le secteur du journalisme comporte une unique mention sans spécialités : master *Journalisme*.

L'adéquation des cursus avec les objectifs de la formation est pleinement satisfaisante en ce qui concerne les contenus, la place des projets et des stages et la place de la professionnalisation. Les aspects liés à la place de la recherche, signalés comme un point faible lors de la précédente évaluation, ont été renforcés en termes de personnels, sans toutefois faire apparaître suffisamment les répercussions réelles de cet adossement sur la formation. La place de l'international reste un point faible de la formation, malgré le choix de l'anglais pour une épreuve d'accès et l'enseignement de certains cours. La sélectivité du recrutement (24 places pour 400 candidats, en deux étapes écrit et oral) ne rend pas nécessaire l'existence de dispositifs particuliers d'aide à la réussite. La maîtrise des outils numériques faisant partie des compétences attendues des diplômés en journalisme, la place du numérique est naturellement importante dans la formation.

En termes de positionnement, la formation a passé un accord de partenariat avec la spécialité *Journalisme* de Sciences Po Grenoble (IEP de Grenoble). Les relations avec l'environnement socio-économique prennent la forme de nombreux partenariats professionnels, permettant une immersion hebdomadaire de trois jours des étudiants de M2 dans les médias (presse écrite ; agences ; radio ; télévision).

L'équipe pédagogique fait une large place aux professionnels. Le pilotage de la formation est assuré par le conseil du département Journalism de l'établissement, qui joue le rôle de conseil de perfectionnement, avec un comité de direction du master.

Le suivi des étudiants est excellent, conformément aux critères adoptés par la CPNEJ (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes). Les effectifs sont relativement serrés, proportionnels à la taille du marché du travail du secteur considéré. Le taux d'insertion est satisfaisant, même si l'on note, comme pour les autres formations de journalisme, que l'entrée sur le marché du travail passe de plus en plus souvent par des emplois à durée déterminée (pige ou intérim).

Avis du comité d'experts

L'existence du champ de formations *Langues, cultures, communication, sociétés* (LCCS) résulte du choix de l'Université Stendhal - Grenoble 3, explicitement argumenté dans les dossiers de champ, d'organiser son offre de formation en deux champs distincts, au regard des disciplines concernées, et complémentaires, au regard des priorités de sa politique de formation. D'autres choix de construction des champs auraient sans doute été possibles, suivant une logique de composantes de formation, une logique d'articulation sur le découpage des sections du CNU (qui, notamment ne distinguent pas les langues étrangères appliquées des langues, littératures et civilisations étrangères), etc. L'identité du champ *Langues, cultures, communication, sociétés* tel qu'il est conçu est marquée par l'accent mis sur l'orientation des formations vers l'insertion professionnelle immédiate. Ceci correspond à la fois à la vocation naturelle des secteurs disciplinaires concernés (langues étrangères appliquées ; information et communication ; journalisme) et à la finalité des formations de licence professionnelle et de master à visée professionnelle. Les licences généralistes de langues étrangères appliquées et d'information et communication, dont les diplômés poursuivent majoritairement en master, ne répondent guère à cette mission d'insertion professionnelle, immédiate en tout cas. Le secteur du journalisme, qui ne comporte qu'une offre de master, échappe à cette question d'insertion au sortir de la licence, mais son offre restreinte, par rapport aux deux autres secteurs, ne facilite sans doute pas sa visibilité dans l'établissement.

Le champ apparaît généralement pertinent et cohérent au regard de son environnement socio-économique. Les partenariats existants ou en projet avec d'autres établissements du site (UPMF pour les langues étrangères appliquées ; IEP de Grenoble pour le journalisme) paraissent légitimes et pourront sans doute être développés en fonction des perspectives d'évolution du site. Les motivations et incidences du rattachement au champ des trois licences

professionnelles du secteur information et communication et du master *Productions et médiations des formes culturelles* portés par l'UPMF, décidé tardivement et non présenté dans le dossier champ, restent à éclairer.

A l'intérieur du champ, la coordination et les mutualisations sont surtout effectives au niveau des secteurs disciplinaires, lorsqu'ils comportent les trois niveaux de formation, ce qui exclut le journalisme qui semble surtout chercher les rapprochements extérieurs. La coordination entre les composantes de Grenoble 3 et le département Information et communication de l'IUT de l'UPMF pour les licences professionnelles du secteur information et communication tardivement rattachées au champ reste à préciser. Le master *Productions et médiations des formes culturelles* associe déjà les deux établissements.

Le potentiel d'affichage stratégique du champ, y compris à l'international, n'est sans doute pas favorisé par l'intitulé du champ, qui ne permet guère d'identifier précisément les secteurs disciplinaires du champ et dont deux termes au moins, « cultures » et « sociétés », paraissent trop généraux pour être en rapport évident direct avec ces secteurs. La perception de ce que recouvre effectivement l'intitulé du champ n'est pas rendue plus facile si l'on considère parallèlement et différenciellement l'intitulé de l'autre champ de formations de l'Université Stendhal - Grenoble 3, *Culture, création, langage, apprentissage* (CCLA), qui concerne, lui, les langues, littératures et civilisations étrangères, les sciences du langage, les lettres et les arts du spectacle.

Conclusions

Le champ de formations *Langues, cultures, communication, sociétés* (LCCS) regroupe un ensemble de formations, relevant de trois secteurs disciplinaires différents (langues étrangères appliquées ; information et communication ; journalisme), réunies par un même accent mis sur l'orientation professionnelle.

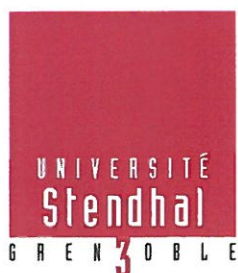
Les points forts du champ résultent de cette orientation professionnelle : place de la professionnalisation et des professionnels dans l'organisation des cursus et des stages ; relations avec le monde socio-professionnel et l'environnement socio-économique ; taux d'insertion professionnelle ; etc.

Les points à renforcer ou développer concernent la place effective de la recherche au-delà de l'appartenance des enseignants-chercheurs à des unités de recherche, la systématisation de la place du numérique dans toutes les formations, la place de l'international.

Il est recommandé de veiller à ce que la présentation finale du champ prenne précisément en compte dans son argumentation les motivations et conditions d'intégration des formations extérieures à Grenoble 3 tardivement rattachées au champ.

Il peut en outre être recommandé, sans remettre en cause le choix d'organisation générale de l'offre de formation de l'Université Stendhal - Grenoble 3, de réfléchir à la lisibilité de l'intitulé du champ à la fois en fonction des secteurs disciplinaires couverts et dans une perspective différentielle avec l'intitulé et le périmètre de l'autre champ de l'établissement.

Observations des établissements



Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

La Présidente

A

Monsieur le Directeur de la section des formations du Haut Comité d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES)

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de ses formations de la période contractuelle 2009-2014 et remercie les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation et pour la qualité de leur expertise et de leur analyse.

Ces évaluations représentent un outil de diagnostic très utile pour l'université et ses équipes pédagogiques. Leurs contenus et conclusions rejoignent, sur plusieurs points, leurs propres analyses des points forts et points faibles des formations en place, analyses qui alimentent et motivent leur stratégie pédagogique pour le nouveau contrat quinquennal.

Nous vous transmettons les réponses aux observations formulées par votre comité d'experts pour les deux champs et 13 mentions sur les 14 (6 masters, tous sauf la mention Lettres-Langues ; 5 licences et 2 licences professionnelles) portées par notre établissement.

Préalablement à la réponse spécifique concernant le champ de formation « Langues, cultures, communication, sociétés » que nous vous transmettons ci-après, nous souhaitons toutefois formuler, de manière générale, quelques remarques préliminaires sur la méthodologie adoptée pour l'évaluation des champs de formations et des formations associées de l'établissement, qui suscite notre étonnement au vu de son incidence sur certaines conclusions des rapports.

Afin de mener à bien son auto-évaluation, l'université Stendhal a tenté de respecter scrupuleusement les principes méthodologiques retenus par l'AERES pour le processus

Présidence

d'évaluation de la vague A, qui ont été présentés lors de son lancement à Paris en date du 4 décembre 2013, puis repris à Grenoble lors de la visite de la direction de l'AERES en date du 12 février 2014.

D'abord, l'auto-évaluation de l'établissement a respecté le principe d'une « évaluation *a posteriori* des formations existantes », consistant principalement en un bilan-diagnostic des formations en place. Si celui-ci a pu contenir certaines pistes de trajectoire, notamment lorsque la formation concernée présente des points de faiblesses, les nouveaux projets pédagogiques ont été réservés aux dossiers d'accréditation en cours d'élaboration. D'où, le « manque de précisions » signalé pour certaines formations sur les orientations à venir (telles que les masters à finalité recherche), que nous clarifions dans les réponses de chaque formation.

Ensuite, l'université Stendhal a souhaité s'« emparer » pleinement de l'approche de l'évaluation organisée par « champs de formations » suivant une logique d'accréditation axée sur les stratégies et les modalités de mise en œuvre et non pas d'habilitation basée sur les contenus. Dans cette perspective, l'évaluation a été construite sur la base des lignes directrices énoncées par l'AERES. Le dossier « champ » vise principalement à donner, pour le contrat quinquennal précédent (2009-2014), « les enjeux et les appuis institutionnels » des formations incluses dans chaque champ, à préciser « le rôle et le positionnement » du champ dans l'établissement et surtout à « factoriser le contexte et les éléments communs » des formations du champ, les dossiers de chaque formation étant dès lors élaborés comme des dossiers « simplifiés » et « complémentaires » des dossiers « champ ».

La définition des deux champs « Culture, création, langage, apprentissage » et « Langues, cultures, communication, sociétés » ne résulte donc pas tant, contrairement à ce que mentionnent les rapports des champs, du choix de l'établissement d'« organiser son offre de formation en deux champs distincts, au regard des disciplines concernées, et complémentaires, au regard des priorités de son offre de formation ». Il n'aurait en effet pas été possible de faire ce choix stratégique dans le cadre d'une évaluation *a posteriori* d'une politique d'offre de formation qui n'a pas été définie en ces termes. Cet affichage des champs n'est à cet égard pas retenu dans le cadre de la nouvelle offre de formation de l'établissement, les formations étant désormais incluses dans les champs de formation pertinents du site Grenoble Alpes : « Langues, littératures, cultures, création » (toutes les formations de l'université sauf les mentions d'information-communication et de journalisme) et « Sciences de l'homme, Sociétés, Territoire » (mentions information-communication et journalisme).

En revanche, en prenant connaissance des attendus des dossiers « champ » en termes de contenu, la logique de « factorisation » des dispositifs de formation et d'appui formation a semblé particulièrement pertinente pour un établissement de petite taille, comme l'université Stendhal, ayant mis en place une organisation centralisée et mutualisée d'un certain nombre de missions transversales (information-orientation, aide à et suivi de l'insertion professionnelle, formation continue et tout au long de la vie, relations internationales, enseignement des langues étrangères et des activités sportives, etc.). Les formations ont ainsi été regroupées, comme le soulignent à juste titre les rapports des dossiers « champ » et certains dossiers « formation », en fonction de leur profil (finalité à dominante recherche ou professionnelle), de la typologie des partenariats

socio-professionnels, de la proximité de leur offre disciplinaire, etc., de manière à élaborer des champs de formation aussi complets et cohérents que possible.

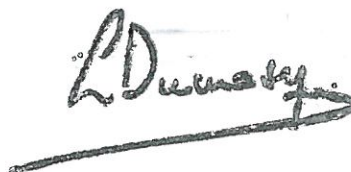
À cet égard, l'on peut regretter que l'évaluation de chaque champ de formation ne semble pas avoir porté sur les politiques et les dispositifs décrits et analysés dans le dossier correspondant mais se réduise pour l'essentiel à une synthèse des dossiers « formation » regroupés par secteur de formation. Etant donné les avancées notables que nous estimons avoir réalisées dans les domaines précités dont les dispositifs sont factorisés dans le dossier champ, nous regrettons particulièrement que ceux-ci n'aient pas fait l'objet d'un retour plus systématique dans le rapport de chaque champ et d'un retour plus cohérent d'une formation à l'autre. Par exemple, les dispositifs d'orientation des lycéens, de pré-professionnalisation en licence (à travers l'UE d'exploration professionnelle, les modules complémentaires, le stage obligatoire), qui sont communs à toutes les mentions de Licence, sont soulignés comme un point positif pour certaines mentions, comme des points d'amélioration pour d'autres et sont passés sous silence pour d'autres encore.

Enfin, les équipes pédagogiques ont suivi les préconisations de l'AERES relatives à une approche de l'évaluation par mention de formation, et pas tant par spécialité et/ou parcours, cette dimension ne figurant pas dans la méthodologie présentée par l'Agence. Si la spécificité de chaque spécialité et/ou parcours a tout de même été étayée, dans les dossiers « champ » et dans les dossiers « formation » en particulier, à chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, l'objectif des équipes pédagogiques a consisté davantage à montrer la cohérence des mentions de formation, telle qu'elle a été pensée et déjà mise en œuvre déjà dans le quinquennal 2009-2014. Certaines équipes pédagogiques s'étonnent par conséquent des remarques concernant le manque de précisions relatives à certaines spécialités.

Enfin, en dépit de ces remarques, l'établissement s'appuiera sur cette expertise pour affiner sa réflexion en cours autour de la nouvelle offre de formation pour le prochain quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Lise Dumasy
Présidente de l'université Stendhal



Présidence

Réponse au HCERES sur l'évaluation des formations de 2014

Champ « Langues, cultures, communication, sociétés » Réponse de l'établissement

N° de dossier : S3F0160011165

L'établissement remercie les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation du Champ « Langues, cultures, communication, sociétés » et des sept formations qui y sont incluses. L'évaluation qui est proposée montre la cohérence, l'adéquation à l'environnement socio-économique et l'attractivité des formations de ce champ, en mettant en relief leurs points communs mais aussi en précisant leurs spécificités.

L'établissement souhaite toutefois, en complément des remarques préliminaires formulées dans la réponse globale ci-dessus et qui valent pour l'ensemble des évaluations de ses formations, apporter quelques remarques sur l'évaluation du champ « Langues, cultures, communication, sociétés ».

Nous nous étonnons, de prime abord, que la synthèse proposée dans le dossier « champ » soit déclinée par secteurs disciplinaires alors que son organisation était transversale, selon la structure proposée par l'AERES et suite à l'auto-évaluation menée par l'établissement. En effet, le principe même d'un regroupement des formations à l'intérieur d'un champ supposait de mettre en évidence les éléments communs, les spécificités de chaque secteur ou mention étant décrites dans les dossiers formation. Nous regrettons à cet égard, que cette approche transversale des politiques et dispositifs spécifiques à ce champ n'aient pas fait l'objet d'une évaluation spécifique qui aurait été fort utile à l'établissement, dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation mais aussi de la fusion des trois universités grenobloises.

Par ailleurs, comme soulevé par l'évaluation et précisé dans la réponse globale de l'établissement, la logique qui a prévalu au regroupement des formations au sein de ce champ, a été celle d'une recherche, à partir des éléments du dossier retenus par l'AERES, de points communs – non exclusifs – entre les formations en matière d'objectifs (former à l'insertion professionnelle dans le monde de la traduction, de la négociation et de la communication multilingues, de l'information et de la communication, des médias et du journalisme, etc.), de profils généraux de formation (traducteurs spécialisés, négociateurs, chargés de projets, chargés de communication, journalistes, etc.), de partenariats (avec le milieu socio-économique), etc.

L'intitulé retenu pour le champ a été construit à partir de mots-clés des formations le constituant plutôt que comme vecteur d'affichage stratégique. Il s'agit en effet, comme précisé dans la réponse globale de l'établissement, d'un document bilan et non pas d'un projet stratégique, d'autant plus que la restructuration du site Grenoble Alpes entraîne

Présidence

une réorganisation et un nouvel affichage des champs de formation. Il n'en reste pas moins que l'implication dans les domaines des langues, des cultures et des sociétés que recouvre le champ, ainsi que dans le domaine de la communication demeurera forte dans le prochain quinquennal, dans une approche transdisciplinaire.

Pour ce qui concerne les formations en information et communication portées par l'UPMF (3 Licences professionnelles et le Master *Production et médiations des formes culturelles*), nous souhaitons préciser à nouveau, comme nous l'avons fait dans un courrier conjoint signé par les Vice-présidents en charge de la formation à l'Université Pierre Mendès-France et à l'Université Stendhal et remonté à l'AERES en date du 1^{er} décembre que leur rattachement à ce champ a bien été prévu en amont, dès la définition de ce champ. Ce rattachement se justifie en effet à plus d'un niveau : dans le cadre du continuum DUT-Licence (générale et professionnelle)-Master qu'elles constituent sur le site avec les formations de l'université Stendhal ; dans la complémentarité et la collaboration qui existent avec les formations de ce champ et en particulier, en information-communication (le parcours MAC du Master *Production et médiations des formes culturelles* implique fortement le département d'information-communication) ; enfin, l'adossement à la recherche de ces quatre formations en partie ou en totalité au GRESEC (désormais en co-tutelle entre l'Université Stendhal et l'UPMF). En revanche, comme l'université Stendhal a fait le choix de factoriser la description de tous ces dispositifs communs dans les dossiers champs (*cf. supra*), cet aspect n'a pas pu inclure les quatre formations de l'UPMF qui ont été entièrement présentées dans leurs dossiers « formation » correspondants. Il est à noter enfin que toutes les formations en information-communication et en journalisme (qu'elles soient actuellement rattachées à l'université Stendhal ou à l'université Pierre-Mendès) seront désormais intégrées dans le champ de site « Sciences de l'homme, Sociétés, Territoire », les formations en LEA y figurant, quant à elles, à titre secondaire.

L'établissement et les équipes pédagogiques ont conscience que la place de la recherche, en particulier dans les Masters du champ « Langues, cultures, communication, sociétés », ainsi que celle du numérique et de l'international doivent être renforcées. Ces trois axes font partie des priorités visées par la réflexion sur l'accréditation de la nouvelle offre de formation. Ainsi, l'indistinction entre masters à finalité professionnelle et masters à finalité recherche induite par le cadre national des formations va conduire à l'introduction de formations à et par la recherche dans chacun des parcours de master de la future offre de formation. Par ailleurs, le développement des humanités numériques constituant l'un des axes stratégiques de l'université Stendhal, le déploiement de la formation au numérique et par le numérique au sein de chacune des mentions fait l'objet d'une attention particulière à travers la mise en place de modalités pédagogiques innovantes. Enfin, le travail actuellement en cours sur l'accréditation des formations est également l'occasion de mieux articuler l'architecture de certaines formations aux caractéristiques de la mobilité internationale.

Les remarques spécifiques à chaque mention du champ seront incluses dans les réponses de la formation en question, dans un souci de cohérence.

Présidence

Nous souhaitons enfin corriger deux erreurs matérielles figurant p. 3 : le secteur des langues étrangères appliquées ne propose qu'une seule mention de licence professionnelle, « Commerce », et non deux, l'offre se déclinant en deux spécialités qui se distinguent par le couple de langues choisi (anglais-espagnol ou anglais-allemand). Le champ de formations comprend donc 7 formations de l'université Stendhal (et non 8).

Lise Dumasy
Présidente de l'université Stendhal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Dumasy', with a long horizontal stroke underneath.

Présidence